# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-3-75011231

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES**
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
**SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX**
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

**ABONNEMENT ANNUEL : 50 F**

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

**Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région**

Bulletin N° 26 — 3 Mars 1975

## ARBRES FRUITIERS

Monilia de l'abricotier et Oïdium du pommier - Les prescriptions du bulletin précédent restent valables.

Tavelures - Sur pommier, un premier traitement ne s'impose pas encore.
- Sur poirier, la maladie a peu évolué depuis 2 semaines de sorte que le premier traitement sera étendu aux régions moins précoces au fur et à mesure de l'apparition du stade C3. Là où ce premier traitement a été appliqué, un renouvellement ne s'impose qu'à la suite d'une forte pluie.

Psylle du poirier - Le stade le plus vulnérable de l'insecte se situe très généralement au moment de la pleine floraison des variétés de précocité moyenne.
Produits à utiliser : Monocrotophos à 30 g matière active/hl - Méthidathion à 30 g m.a./hl - Vamidothion à 50 m.a./hl.

Teigne des fleurs du cerisier - Le traitement, à base d'oléoparathion, appliqué entre le gonflement et l'éclatement du bourgeon ne s'impose que dans les quelques foyers où cet insecte s'est déjà manifesté.

Xylébore - Dans les quelques localités où cet insecte a encore sévi au cours des dernières années, le traitement ne sera appliqué qu'à la suite de 2 jours consécutifs au moins où les températures sous abri auront dépassé 18° dans la journée. Les bulletins ultérieurs vous tiendront au courant de la nécessité éventuelle de renouvellements.
On utilisera une des formules suivantes : Lindane à 25 gr/hl de m.a. - Parathion à 50 gr/hl - Oléoparathion à 30 gr/hl de m.a.

## CULTURES DIVERSES

Charançon de la tige du colza - Dans les zones les plus chaudes indiquées par le bulletin précédent, les sorties d'insectes sont restées limitées de sorte que le traitement peut encore être appliqué. Dans les zones plus septentrionales, il sera appliqué dès réception à la suite du réchauffement qui en a débuté le 27 Février.

Cécidomyie de la lavande - L'extension prévue par le précédent bulletin devra être effective dès réception à la suite du réchauffement amorcé le 27 Février.
Produit à utiliser : Lindane à 300 g de m.a. à l'ha (sous forme de pulvérisation ou de poudrage).

## INFORMATIONS MARAICHERES

Mouche de la carotte et Mouche de l'oignon - Contre ces insectes, la désinfection du sol reste la seule méthode de lutte réellement efficace. Cette opération sera effectuée avant le semis à l'aide d'un des produits suivants : Chlorfenvinphos à 5 kg/ha de m.a. - Dichlofenthion à 6 kg/ha de m.a. - Fonofos à 2 kg/ha de m.a. - Trichloronate à 2 kg 500 de m.a. à l'hectare - Carbophénothion à 6 kg/ha de m.a. - Diazinon à 8 kg/ha de m.a. - Diéthion à 5 kg/ha de m.a.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements Agricoles
P. LATARD

Le Technicien chargé des questions maraichères
G. FERAND

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie Chef de Circonscription
A. PITHIOUD

P205

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Directeur-Gérant : L. BOUYX.